

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">APPEL À PROJETS 2017 RELATIF AU FONDS DE PROMOTION DE LA PARTICIPATION ET DE L'ACTIVATION SOCIALE DES USAGERS DU CPAS DE MOLENBEEK, Y COMPRIS LEUR(S) ENFANT(S)</p> |
|--|

Depuis de nombreuses années, le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean soutient des initiatives locales dans l'objectif de favoriser la participation sociale, culturelle, sportive et numérique des personnes aidées par le CPAS.

Vu les moyens limités octroyés par l'Etat fédéral, il n'est pas possible de donner de réponses favorables à chacune des demandes de soutien. Ainsi, pour la 3^e année consécutive, l'autorité du CPAS a décidé de procéder à un appel à projets réservé aux acteurs molenbeekoïses.

Vous trouverez ci-après les éléments concrets permettant de répondre à cet appel qui sera clôturé le 5 juin 2017.

1. OBJECTIF GÉNÉRAL

Le présent appel à projets vise à financer des projets de participation sociale, culturelle, sportive et numérique (accès aux nouvelles technologies de communication et d'information) destinés aux personnes qui connaissent des difficultés sociales et sont aidées par le CPAS au moment de l'exécution du projet.

Les projets doivent être réalisés entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 décembre 2017.

2. PORTEUR DE PROJET

L'appel à projets est réservé aux structures sociales, culturelles, sportives et éducatives implantées sur le territoire molenbeekoïse et, qui, soit sont constituées en association sans but lucratif et déjà reconnues ou agréées par l'autorité communautaire compétente (COCOM, COCOF, VGC,...), soit dépendent d'un pouvoir organisateur public.

La structure doit en outre être en ordre de paiement des cotisations ONSS et en règle d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle.

Chaque structure peut introduire jusqu'à trois projets différents (voir chapitre suivant).

3. PUBLIC-CIBLE ET THÉMATIQUES DES PROJETS

Les projets qui seront choisis doivent avoir pour public-cible et pour thématique un ou plusieurs axes repris ci-après.

PUBLIC-CIBLE : Les personnes (et leurs enfants) qui sont aidées par le CPAS au moment de l'exécution du projet

Par personnes aidées, il est entendu les personnes qui bénéficient des services du CPAS (aides financières, aides à domicile, aides sous la forme d'un logement, etc.), y compris leur(s) enfant(s), à l'exception des personnes en situation de séjour illégal sur le territoire belge. En cas d'activité avec un public mixte (aidé ou non par le CPAS), l'intervention dans ces frais se calculera au prorata du nombre de bénéficiaires aidés par le CPAS.

THÉMATIQUES :

1. Culture et production artistique
2. Education à la santé
3. Sport
4. Accrochage scolaire (y compris le rôle parental)

Différents types d'activités (*) peuvent être construits au départ de ces axes. Pour plus de détails sur les activités admises ou exclues, vous pouvez prendre contact avec la Cellule Participation et Activation sociale (Tél. 02/412.54.66) ou vous référer à la source suivante : http://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/manuel_participation_sociale_et_culturelle_.doc

(*) Typologie des activités selon le manuel du SPP-IS relatif au rapport unique (voir aussi l'article 2, §§1^{er} & 3, de l'arrêté royal du 10 janvier 2017 (M.B. du 17 janvier 2017) portant des mesures de promotion de la participation et de l'activation sociale des usagers des CPAS pour l'année 2017) :

Mesures de participation et activation sociale des usagers du CPAS :

- le financement total ou partiel de la participation des usagers à des manifestations sociales, sportives ou culturelles;
- le financement total ou partiel de la participation des usagers à des associations sociales, culturelles ou sportives y compris les cotisations et les fournitures et équipements nécessaires à cette participation;
- le soutien et le financement des initiatives du ou pour le groupe-cible au niveau social, culturel ou sportif;
- le soutien et le financement des initiatives qui favorisent l'accès et la participation du groupe-cible aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Activités liées à la non-reproduction de la pauvreté chez les enfants des usagers du CPAS :

- Aide sociale dans le cadre de la participation à des programmes sociaux
- Aide sociale dans le cadre d'un soutien scolaire
- Aide sociale dans le cadre d'un soutien psychologique pour l'enfant ou pour les parents dans le cadre de la consultation avec un spécialiste
- Aide sociale dans le cadre d'un soutien paramédical
- Aide à l'achat d'outil et jeux pédagogiques
- Activités collectives

4. MOYENS MIS À DISPOSITION

Le CPAS a décidé de consacrer un budget global de € 50.000,00 à disposition de cette initiative.

Chaque projet retenu pourra bénéficier d'un soutien pouvant aller jusqu'à € 5.000,00 maximum. Le CPAS compte ainsi soutenir de multiples projets divers et variés dans les limites de cette enveloppe budgétaire.

5. MODALITÉS D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets qui seront soumis doivent être rédigés dans un document de 6 pages A4 maximum comportant les rubriques suivantes :

1. Référence du porteur de projet (dénomination, numéro d'entreprise, adresse, personne de contact, coordonnées de contact)
2. Nom du projet
3. Identification de la thématique et de l'objectif général du projet
4. Description simple, directe et concise du projet (le cadre, les activités visées, la méthodologie utilisée, les résultats visés et évaluables) ainsi que du public visé (caractéristique, nombre et manière de le prendre en compte)
5. Planification et exécution du projet (dates précises)
6. Budget prévu pour réaliser le projet et identification claire du montant demandé au CPAS et son affectation
7. Modalités d'évaluation du projet

6. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les pièces justificatives devront concerner les périodes d'exécution du projet et être clairement attribuées au projet.

Les règles de non double subventionnement sont d'application. On ne peut ainsi introduire une même pièce justificative pour une dépense qu'auprès d'une seule autorité de subvention, sous peine de refus.

Pour la liquidation du budget alloué, le porteur du projet adressera au CPAS par activité, au plus tard dans les trente jours suivant l'activité, et au minimum une fois par mois, une facture (déclaration de créance) mentionnant :

- la référence à la décision d'accord du CPAS pour le projet ;
- un rapport descriptif de l'activité ;
- la date de l'activité ;
- une liste des participants « bénéficiaires du CPAS » reprenant, au minimum, les nom et prénom, date de naissance et le numéro de dossier social du CPAS (DS) ou le numéro de registre national (RN);
- le montant qu'aurait dû payer l'utilisateur;
- les postes budgétaires concernés (numérotés et chiffrés);

A titre d'information, vous trouverez, en annexe de la présente, un exemple de facture ainsi que d'une liste de participants à y joindre, conformes à nos attentes.

Cette facture devra être envoyée par lettre postée au :

CPAS de Molenbeek-Saint-Jean
Service Finances/ PAS2017
rue A. Vandenpeereboom, 14
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Lors d'activités avec un public mixte (aidé ou non par le CPAS), seuls les frais liés au public cible peuvent être valorisés. Pour pouvoir entrer en ligne de compte dans le fonds fédéral, les factures doivent en outre être imputées dans la comptabilité 2017 du CPAS. Le CPAS s'engage à prendre en charge les frais visés ci-dessus dans la limite du budget alloué.

7. INTRODUCTION ET DÉLIBÉRATION

Les projets doivent être envoyés par courriel au plus tard le **5 juin 2017** à l'adresse cosmo.socmo@publilink.be et avec pour objet « **PAS2017** ». Les projets seront délibérés par l'autorité compétente du CPAS. La délibération sera communiquée aux participants au plus tôt le 19 juin 2017.

La délibération des projets tiendra compte des modalités d'éligibilité et des obligations que le CPAS a envers l'Etat fédéral dans le cadre de l'utilisation du fonds de promotion de la participation et de l'activation sociale des usagers du CPAS.

8. CONTACT ET INFORMATION

Pour toute autre information relative à cet appel à projet, vous pouvez contacter Mme Chantal Anne de Molina, Responsable de la Cellule Activation et Participation sociale :

Tél. 02/412.54.66

Courriel : chantal.demolina@publilink.be

EXEMPLE 1 : FACTURE AAP - PAS 2017

(Logo ou entête)

Molenbeek-Saint-Jean, le ...

Nom du porteur de projet PAS2017

Adresse

CPAS de Molenbeek-Saint-Jean
Service Finances/ PAS2017
rue A. Vandenpeereboom, 14
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Déclaration de créance n°

Dans le cadre de notre projet « **nom du projet** » sélectionné par le CPAS dans le cadre du fonds de promotion de la participation et de l'activation sociale pour l'année 2017, « **nom du porteur du projet** » sollicite l'intervention du CPAS pour la prise en charge des frais liés à l'organisation de l'activité décrite dans le rapport ci-joint.

Détails des frais

| N° Poste budgétaire | Date de l'activité | Description de l'activité | Nombre de participants | Montant demandé (TVAC) |
|---------------------|--------------------|---------------------------|------------------------|------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | | | | |

Annexes :

1. le rapport descriptif de l'activité
2. numérotées en référence aux numéros des postes budgétaires, les copies des justificatifs/ preuves de paiement relatifs à l'activité
3. une liste de tous les participants inscrits à l'activité (avec noms, prénoms, dates de naissance et le numéro de dossier social du CPAS, DS, ou le numéro de registre national, RN)

Veuillez verser la somme de €,..... €

sur le compte IBAN BE ___ - ___ - ___ - ___ de « **nom du porteur du projet** »

Nom et signature du responsable

EXEMPLE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS AAP - PAS 2017

(Logo ou entête)

Molenbeek-Saint-Jean, le ...

Nom du porteur de projet PAS2017

Adresse

CPAS de Molenbeek-Saint-Jean
Service Finances/ PAS2017
Rue A. Vandenpeereboom, 14
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Annexe à Déclaration de créance n°.....

| | DS/RN | Nom | Prénom | Date de naissance | Description de l'activité | Date de l'activité | Montant demandé (TVAC) |
|--------------|-------|-----|--------|-------------------|---------------------------|--------------------|------------------------|
| 1 | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | |
| 14 | | | | | | | |
| 15 | | | | | | | |
| 16 | | | | | | | |
| 17 | | | | | | | |
| 18 | | | | | | | |
| 19 | | | | | | | |
| 20 | | | | | | | |
| 21 | | | | | | | |
| 22 | | | | | | | |
| 23 | | | | | | | |
| 24 | | | | | | | |
| 25 | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |

Nom et signature du responsable